

**Procès-Verbal du Comité De Direction (CDD)  
Polytech Nice Sophia  
Séance du 10 novembre 2022 – 13h30 Salle A-371**

Nom, Prénom :	Fonction	RESTREINT : (11 votants sur 12)	PLENIER : 16
CAMINADA, Alexandre	Professeur, Directeur PNS	X	X
AUDRA, Philippe	Professeur, Directeur dpt Génie de l'Eau (GE)		
BOULBE, Cédric	Professeur, Directeur dpt Mathématiques Appliquée et Modélisation (MAM)	X	X
CAILLAU, Jean-Baptiste	Professeur dpt Mathématiques Appliquée et Modélisation (MAM)		
CALLAGHAN, Delphine	Professeur, Directrice de la Communication et de la Vie Etudiante	X	X
COHEN, Stéphanie	Responsable finances		X
COLLAVIZZA, Hélène	Maître de conférences, Directrice PeiP	X	X
D'ANGELO Yves	Professeur, Directeur laboratoire LIAD		
DANAIS, Patricia	Assistante de direction		X
DEVAUX, Emilie	DAC PNS	X	X
FRANQUET, Erwin	Professeur, Directeur dpt Bâtiments (BAT)	A DISTANCE	A DISTANCE
GAETANO, Marc	Professeur, Directeur des Relations Internationales	A DISTANCE	A DISTANCE
JACQUEMOD, Gilles	Directeur PolytechLab		
LITOVSKY, Igor	Professeur, Directeur des admissions		
LORENZINI, Philippe	Professeur, Directeur des admissions		
MACIA, Eric	Maître de conférences, Directeur dpt Génie Biologique (GB)	Absent lors du CDD restreint	X
MALLET, Frédéric	Professeur, Directeur laboratoire I3S		X
MIRAMOND, Benoit	Professeur, Directeur de la Recherche		
MULLER, Fabrice	Professeur, Directeur dpt Ingénierie des Systèmes Electroniques (ISE), Directeur de la Qualité et amélioration continue	X	X
RISSO, Christine	Professeure, Directrice des Etudes	X	X
SAUCE, Gerard	Professeur, Directeur des Relations Entreprises	A DISTANCE	A DISTANCE
STARAJ, Robert	Professeur, Directeur du laboratoire LEAT		
STOLFI, Noëlle	Professeur PeiP		

TIGLI, Jean-Yves	Professeur, Directeur dpt Sciences Informatiques	X	X
TONIN, Cyril	Responsable SI		A DISTANCE

## OUVERTURE DE SÉANCE – 13H40 -

#	SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	DISCUSSIONS ET VOTES EN CDD RESTREINT (11 membres votants présents sur 12)	ACTIONS	SUIVI						
1	<b>Primes : validation des primes intéressement (axe 3 – participation au développement des ressources propres)</b>	<p><b>Emilie DEVAUX</b> rappelle que le dispositif d'intéressement mis en place par l'Université Côte d'Azur a été présenté dans son intégralité lors de la séance du 22 septembre dernier et que Polytech a bloqué une enveloppe de 100 k€ pour l'intéressement de son personnel.</p> <p>Elle précise que le tableau de répartition concernant l'Axe 2, « Valorisation du personnel » a déjà été transmis à la DRH. Les agents percevront les primes relatives à l'axe 2 sur la paie de décembre 2022.</p> <p>Elle rappelle l'objectif de l'Axe 3 « accroissement des ressources propres » et présente :</p> <table border="1" data-bbox="427 770 1532 1422"> <tr> <td><b>Stratégie</b></td> <td>- Valoriser au travers de ce dispositif tout le personnel administratif et enseignant qui contribue de façon directe ou indirecte à l'accroissement de nos ressources propres et qui sont concernées par les missions</td> </tr> <tr> <td><b>Enveloppe financière allouée au dispositif</b></td> <td>- BIATSS = 44 250 € - Enseignants = 9 848,21 €</td> </tr> <tr> <td><b>Missions à valoriser</b></td> <td>- Le développement de formations professionnalisantes (apprentissage...) - Participation à des actions de transformation pédagogique - Le développement des partenariats (relations entreprises...) - Le développement d'actions événementielles - La valorisation du patrimoine</td> </tr> </table>	<b>Stratégie</b>	- Valoriser au travers de ce dispositif tout le personnel administratif et enseignant qui contribue de façon directe ou indirecte à l'accroissement de nos ressources propres et qui sont concernées par les missions	<b>Enveloppe financière allouée au dispositif</b>	- BIATSS = 44 250 € - Enseignants = 9 848,21 €	<b>Missions à valoriser</b>	- Le développement de formations professionnalisantes (apprentissage...) - Participation à des actions de transformation pédagogique - Le développement des partenariats (relations entreprises...) - Le développement d'actions événementielles - La valorisation du patrimoine	ED : transmettre le fichier à la DRH avant le 15/11	<b>FAIT</b>
<b>Stratégie</b>	- Valoriser au travers de ce dispositif tout le personnel administratif et enseignant qui contribue de façon directe ou indirecte à l'accroissement de nos ressources propres et qui sont concernées par les missions									
<b>Enveloppe financière allouée au dispositif</b>	- BIATSS = 44 250 € - Enseignants = 9 848,21 €									
<b>Missions à valoriser</b>	- Le développement de formations professionnalisantes (apprentissage...) - Participation à des actions de transformation pédagogique - Le développement des partenariats (relations entreprises...) - Le développement d'actions événementielles - La valorisation du patrimoine									

		<table border="1" data-bbox="430 97 1529 247"> <tr> <td data-bbox="430 97 754 247"><b>La liste des agents à valoriser</b></td> <td data-bbox="754 97 1529 247">La liste des agents à valoriser est présentée aux membres du Comité de direction restreint.</td> </tr> </table> <p data-bbox="430 311 1529 411">Le tableau de répartition concernant l’Axe 3, « participation au développement des ressources propres » doit être remonté à la DRH au plus tard, le 15 novembre prochain. Les agents percevront les primes relatives à l’axe 3 sur la paie de Janvier 2023.</p> <p data-bbox="430 435 1529 499">Les membres discutent sur la répartition et passent au vote afin de valider la stratégie, les missions à valoriser ainsi que la liste des bénéficiaires de l’Axe 3.</p> <table border="1" data-bbox="430 568 1529 689"> <thead> <tr> <th data-bbox="430 568 651 628"></th> <th data-bbox="651 568 873 628">POUR</th> <th data-bbox="873 568 1088 628">CONTRE</th> <th data-bbox="1088 568 1323 628">ABSTENTION</th> <th data-bbox="1323 568 1529 628">TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="430 628 651 689"><b>Membres CDD</b></td> <td data-bbox="651 628 873 689">11</td> <td data-bbox="873 628 1088 689">0</td> <td data-bbox="1088 628 1323 689">0</td> <td data-bbox="1323 628 1529 689">11</td> </tr> </tbody> </table> <p data-bbox="430 754 1529 818">La stratégie, les missions à valoriser ainsi que la liste des bénéficiaires de l’Axe 3 sont approuvées à l’unanimité.</p>	<b>La liste des agents à valoriser</b>	La liste des agents à valoriser est présentée aux membres du Comité de direction restreint.		POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL	<b>Membres CDD</b>	11	0	0	11		
<b>La liste des agents à valoriser</b>	La liste des agents à valoriser est présentée aux membres du Comité de direction restreint.															
	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL												
<b>Membres CDD</b>	11	0	0	11												
2	<b>CR du CDD du 20/10/2022 à valider</b>	Le point est reporté. Les remarques sont à envoyer à Emilie Devaux avant le 14/11/2022.		<b>FAIT</b>												
3	<b>CTI : demande d’apprentissage en 1 an pour la rentrée 2023 à hauteur de 20% des effectifs FISE</b>	<p data-bbox="430 946 1529 1046"><b>Alexandre CAMINADA</b> informe que la CTI a émis un avis négatif concernant notre demande d’apprentissage en 5<sup>ème</sup> année. Il rappelle que le rôle de la CTI est d’émettre un avis et des recommandations, mais ne décide pas à la place de l’école.</p> <p data-bbox="430 1070 1529 1171">Il précise que la demande initiale faite par Polytech était que 50% de l’effectif 4A FISE d’une formation puisse faire un contrat d’apprentissage en 5A. La CTI a décidé que ce serait 20% maximum.</p> <p data-bbox="430 1195 1529 1259">Si Polytech souhaite appliquer 20%, il faut déposer une nouvelle demande. Il propose donc aux membres 2 options, à savoir :</p> <ol data-bbox="477 1283 1529 1362" style="list-style-type: none"> <li>1. Déposer la nouvelle demande maintenant</li> <li>2. Intégrer la demande dans le dossier de renouvellement de l’école</li> </ol> <p data-bbox="430 1386 1529 1418"><b>Commentaire des membres :</b></p>	<b>AC : RV à prendre avec le rapporteur pour la nouvelle demande</b>	<b>FAIT</b>												

- Ne faudrait-il pas déposer une demande juste pour les formations déjà en apprentissage ? **AC** : La CTI privilégie au contraire les formations FISE sur ce dispositif.
- Il faut dans la nouvelle demande bien argumenter sur la pédagogie d'alternance et leur communiquer les maquettes
- Il ne faut pas oublier de monter un dossier au CFA pour les formations qui ne font actuellement pas d'apprentissage
- Mettre en avant le fait que tout retard aura un impact non négligeable sur l'organisation

Les membres passent au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
<b>Membres CDD</b>	11	0	1	12

Les membres valident à l'unanimité le dépôt immédiat d'une nouvelle demande.

AC propose de faire part de cette volonté au rapporteur principal de la délégation d'accréditation pour avoir son avis. RV à prendre.

**3 Gala de la RDD du 03/12/2022 : 8 places disponibles pour le personnel**

**Emilie DEVAUX** informe les membres qu'il reste à ce jour 8 places encore disponibles pour participer au Gala de la RDD organisé par l'Amicale des Alumni.

Liste des membres qui souhaitent participer au gala :

- Patricia DANAIS
- Jean-Yves TIGLI
- Erwin FRANQUET
- Eric MACIA

Les 4 places restantes seront offertes au personnel.

**4 CTI : Avancement**

**Alexandre CAMINADA** informe les membres qu'il a déposé le fichier à compléter dans le canal Général de [l'équipe CTI](#). Il faut absolument utiliser l'application de bureau WORD pour l'édition sinon on risque de perdre la mise en page et les styles automatiques. Il est

		également important de ne pas changer le style, ni d'ajouter des sections car le modèle proposé est le modèle exigé par la CTI.		
<b>8</b>	<b>Levée de la séance</b>	<b>Alexandre CAMINADA</b> lève la séance à 16h00.		